

Chargée d'études en urbanisme

Missions

Les missions confiées ont été très diverses allant de la rédaction de fiches pour des bâtiments pouvant changer de destination au sein d'un PLU, à la rédaction du diagnostic de la Carte Communale de La Vernelle, en passant par la recherche de foncier pour le nouveau cimetière de Casson. Le projet fil conducteur a été le Plan de Paysage du Pays du Vignoble Nantais, avec la réalisation de son Plan d'action.

Le Plan de Paysage

Un Plan de Paysage est un outil mobilisable par les acteurs pour prendre en compte le paysage dans l'aménagement et le développement du territoire. Sa mise en œuvre n'est pas obligatoire.

Le Diagnostic



Le paysage du Pays du Vignoble Nantais (illustration de L. Quintana, 2023)

DES ENJEUX EN LIEN AVEC :

PAYSAGE NATUREL

- Haies bocagères et boisements
- Milieux naturels avec les vallées et le marais de Goulaine
- Trame verte et bleue

PAYSAGE AGRICOLE

- Cultures et prairies
- Viticulture
- Maraîchage

PAYSAGE URBAIN

- Urbanisation
- Infrastructures routières et liées à l'énergie
- Patrimoine
- Zones d'activités

Le Plan d'action

Le plan d'action est un document composé de fiches-action proposant des actions et des recommandations à mettre en œuvre sur le territoire pour atteindre les objectifs de qualité paysagère fixés.

Chaque objectif de qualité paysagère fait l'objet d'une fiche action, elle-même divisée en actions secondaires pour correspondre aux sous-objectifs.

Leur élaboration s'est faite grâce à la concertation et à des benchmarks.

UNE FICHE-ACTION



Polytech Tours
35 allée Ferdinand Lesseps 37200 Tours
www.polytech.univ-tours.fr

Le Pays du Vignoble Nantais

Le territoire s'étend sur 585 km² en Loire-Atlantique. Il est bordé par la métropole Nantaise, la Loire, la Vendée et le Maine-et-Loire. Sa population atteint environ 105 000 habitants pour 27 communes.



Les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)

Les OQP traduisent les enjeux identifiés pendant le diagnostic en objectifs à atteindre pour composer le paysage de demain.

14 OBJECTIFS ET 51 SOUS-OBJECTIFS

EAU

- OQP1. Se réapproprier la Loire
- OQP2. Reconquérir le Marais de Goulaine
- OQP3. Rouvrir les vallées et cours d'eau tout en les préservant
- OQP4. Reconsidérer les mares et étangs comme réseau hydraulique à part entière
- OQP5. Consolider la trame verte et bleue et préserver la biodiversité

AGRICULTURE

- OQP6. Accompagner et organiser le développement de l'activité agricole
- OQP7. Maintenir, densifier et développer le bocage

URBANISME

- OQP8. Poursuivre la valorisation du patrimoine bâti
- OQP9. Mettre en place un aménagement qualitatif des centres-bourgs
- OQP10. Renforcer les qualités paysagères des interfaces villes-nature/agriculture
- OQP11. Intégrer de manière qualitative les activités économiques
- OQP12. Accompagner le développement qualitatif des énergies renouvelables
- OQP13. Repenser les mobilités

TRANSVERSAL

- OQP14. Sensibiliser aux paysages

LES BENCHMARKS

Des recherches en parallèle ont été menées auprès de ces documents :

- Plans de paysage
- Charte pour la prise en compte de l'agriculture dans l'aménagement du territoire de la Loire-Atlantique + ses volets viticoles et maraîchers
- Volet préconisation de l'étude de valorisation des paysages maraîchers nantais
- Divers documents tels que les fiches arbres du CAUE 44

LA CONCERTATION

Des moments de concertation avec de nombreux acteurs à chaque étape de l'étude. Pour intégrer les acteurs dans le processus afin de co-crée un projet répondant à leurs besoins et faire vivre le Plan de Paysage.

